

DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le lundi 7 avril, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 31 mars 2025

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **16** - votants **19**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François – CHIAPPONI Marine - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents :

Pouvoirs de : Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à Mme PORTEVIN Christine
M. DU PONTAVICE Quentin à M. DEJY Guillaume
M. FIORONI Stéphane à M. BERARD Maxime

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET : Urbanisme : Opération Solaire Bois : Attribution de subvention

N°20250407-03

Rapporteur : Monsieur Maxime BERARD

Synthèse et exposé des motifs

Le conseil municipal a mis en place depuis plusieurs années une aide financière nommée « opération solaire – bois » qui consiste à l'attribution d'aides directes attribuées aux propriétaires particuliers et professionnels domiciliés sur Guillestre, en faveur du développement de l'installation d'équipement de chaleur renouvelable.

Au total, depuis le début de cette opération en faveur du développement des énergies renouvelables, la commune a déjà accordé 173 aides représentant un montant de 25 065 €.

La commission urbanisme, du 25 mars 2025, a examiné des demandes qui sont éligibles aux critères d'attribution des aides solaires/bois, et propose l'attribution des subventions ci-après :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Montant de la subvention proposée
MICHEL Olivier 18 Traverse du Serre	Poêle à bois ou à pellets	150 €
DUPIN Valérie 100 Chemin du Silence	Poêle à bois ou à pellets	150 €
TOTAL		300 €

Monsieur l'adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen

CONSIDERANT la volonté de faciliter l'installation d'équipements de chauffage à énergie renouvelable ;

VU la délibération n°20220906-04 du 6 septembre 2022 modifiant les conditions d'attribution des aides communales sur l'opération solaire bois et validant le règlement de l'opération solaire bois ;

VU les crédits inscrits au budget primitif 2025 ;

VU l'avis du bureau municipal du 31 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VALIDE** les subventions telles que présentées dans le tableau suivant :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Montant de la subvention accordée
MICHEL Olivier 18 Traverse du Serre	Poêle à bois ou à pellets	150 €
DUPIN Valérie 100 Chemin du Silence	Poêle à bois ou à pellets	150 €
TOTAL		300 €

- **AUTORISE** Madame Le Maire à mandater les subventions correspondantes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 10 avril 2025,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 10 avril 2025
Publié le : 10 avril 2025

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Guillemestre, Hautes-Alpes. The stamp contains the text "MAIRIE DE GUILLESTRE" at the top, "05090" at the bottom, and "(Hautes-Alpes)" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.